






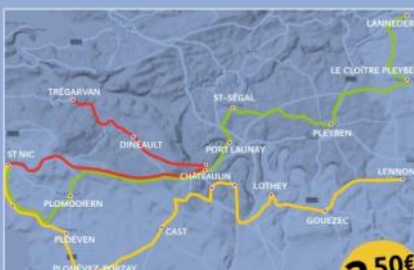
-  La vie communale p 2
-  Informations pratiques p 5
-  La vie des écoles p 5
-  La vie associative p 7
-  Agenda p 8

Bulletin d'information

Juillet-août 2022 - n° 7





Service des Plages été 2022



du 8 juillet au 31 août 2022
du lundi au samedi hors jours fériés

2,50€ (max. L'ALLER SIMPLE)




BREIZHGO 

DU 1 AU 3 JUILLET 2022 TOUT COMMENCE ENFINISTRE
WWW.CASTSCENE.COM

CAST EN SCENE
Festival de comédie - 17ème Edition

LE MEILLEUR DU THÉÂTRE DE PARIS SE JOUE À CAST !



DIRECTION ARTISTIQUE LAURE TRÉMOUËT

À l'affiche cette année :

- Réveil de dingue
- L'odeur de la guimauve
- J'aimerais bien vous y voir

Renseignements et réservations auprès de :
Michèle au 06 30 96 04 42 - Odette au 06 70 05 66 41 -
Mairie de Cast au 02 98 73 54 34
WWW.CASTSCENE.COM

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 3 septembre 2022
CAST



De 10 h à 12 h 30 - salle communale
entrée libre et gratuite



Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Pour l'Echo de Saint Hubert de septembre, la date limite sera avancée au 24 juillet (distribution programmée une semaine avant la rentrée).



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87
Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h
Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.

LA VIE COMMUNALE

Etat civil

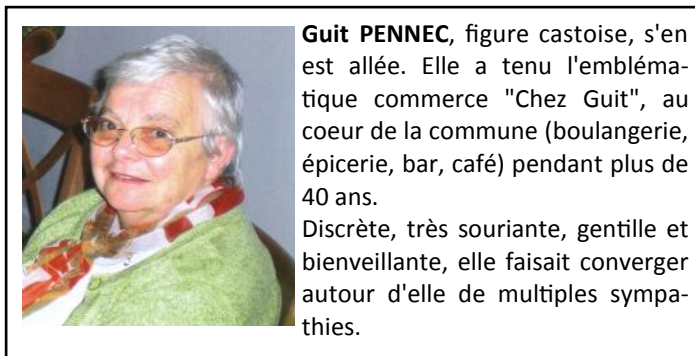
Naissance

Axel COSTAOUËC, né à Quimper le 26 mai 2022

Naïssa BEGUE, née à Cast le 7 juin 2022

Décès

Marguetite PENNEC dite « Guit », décédée à Plomodiern le 3 juin 2022



Guit PENNEC, figure castoise, s'en est allée. Elle a tenu l'emblématique commerce "Chez Guit", au cœur de la commune (boulangerie, épicerie, bar, café) pendant plus de 40 ans.

Discrète, très souriante, gentille et bienveillante, elle faisait converger autour d'elle de multiples sympathies.

Epicerie communale

Après plus de deux ans et demi, l'épicerie communale de Cast a cessé son activité.

Mais les Castois ne se sont pas retrouvés pas sans commerce pour autant !

En effet, la commune de Cast a vu avec plaisir l'installation d'un nouveau commerçant en cœur de bourg. Situé au 13 rue kreisker, à l'emplacement du Relais Saint Gildas, ce magasin propose, outre des produits bouchers et charcutiers locaux, une épicerie et un dépôt de pain.

Ces deux ans et demi d'une aventure atypique pour une commune ont permis à la population de conserver un accès aux produits de première nécessité à quelques pas de chez eux et de pouvoir faire face à la période difficile que nous traversons tous.

Conformément à ses engagements vis-à-vis de la population, du Trésor Public et de l'Etat, la commune de Cast est tenue de laisser la place à l'initiative privée.

L'équipe communale tient à remercier les clients qui ont joué le jeu, les fournisseurs qui ont accompagné la commune dans cette expérience originale, les agents de la collectivité qui ont mis leurs compétences au service de ce projet.

Dès le 24 mai 2022, le nouveau commerce a ouvert ses portes et accueille la clientèle de Cast et d'ailleurs dans ces locaux du 13, rue Kreisker, aux mêmes horaires que l'épicerie communale.

Salles associatives

Après 9 mois de travaux, la commune de Cast est heureuse de vous annoncer que 2 nouvelles salles vont pouvoir être mises à disposition des associations de la commune.

Ce nouveau local offre, dans les anciennes annexes du presbytère, un cadre entièrement rénové à même d'accueillir les

réunions et activités des associations de la commune. Le tissu associatif castois, des plus dynamiques, pourra y prendre ses quartiers dès la rentrée de septembre 2022. En lien avec la création de 3 logements par Finistère Habitat et un aménagement paysager du jardin, ces nouvelles salles, dénommées Saint-Hubert 1 et 2, complèteront, dans un cadre agréable, l'offre à destination des associations en plein cœur de bourg.

Compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2022

Le 23 mai 2022, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 9 mai 2022, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast. Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Procurations : Aucune

Secrétaire de séance : Caroline HASCOET

DELIBERATION 20-2022 : MARCHE D'ASSURANCE DE LA COMMUNE – CONVENTION POUR ASSISTANCE A MAINTRISE D'OUVRAGE

Les marchés d'assurance : patrimoine, responsabilité civile, automobile, protection juridique et assurance statutaire arrivent à échéance le 31 décembre 2022.

La société Insurance Risk Management a déposé une offre dans le cadre d'une assistance à la passation des marchés. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

De retenir l'offre déposée par Insurance Risk Management pour un montant de 1 650 € HT

D'autoriser le Maire à signer la convention formalisant cet accord

DELIBERATION 21-2022 : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DU FINISTERE POUR LA PRESTATION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Centre de Gestion du Finistère s'est positionné dès 2018 sur cette mission en proposant un accompagnement mutualisé aux collectivités dans leur mise en conformité au RGPD pour une durée de 3 ans. Notre convention d'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion arrive à terme.

Les collectivités locales recourent toujours plus aux outils informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence. Les applications ou fichiers utilisés recensent de nombreuses informations sur les usagers et les agents. Ces données ont une grande valeur pour les pirates informatiques comme en témoignent les cyber-attaques dont sont victimes ces derniers temps de

nombreuses collectivités : le Grand Anecy, Marseille... Et dans notre département Finistère Habitat.

Plus le niveau de sécurisation des systèmes d'information et de sensibilisation des acteurs internes est élevé, plus l'attaque est difficile à mener. C'est pourquoi, Le Centre de Gestion propose de poursuivre son action en maintenant un très haut niveau de vigilance auprès des collectivités.

Les élus sont responsables de la sécurité des données personnelles que la collectivité traite. L'avenant à la convention d'adhésion au service d'assistance proposé par le Centre de Gestion a pour objet de prolonger sa durée jusqu'au terme du mandat électif restant à courir et d'acter le règlement forfaitaire annuel.

Vu Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 et impose à tous les organismes publics la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'APPROUVER les termes de l'avenant à la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 29,

D'AUTORISER le Maire/Président à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 29, et tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.

DELIBERATION 22-2022 : TRANSFERT DE PROPRIETE DE DEUX CHEMINS D'EXPLOITATION CADASTRES ZK 32 ET ZI 17

Le Maire rappelle la délibération n°19-02 du 21 mars 2002 par laquelle le Conseil Municipal de Cast acceptait, suite à une demande de l'AFR de Cast, l'incorporation dans le patrimoine communal de deux chemins d'exploitations.

Il s'avère qu'une erreur avait été commise à l'époque et que les préfixes cadastraux de ces deux parcelles étaient erronés. De ce fait, le transfert de propriété n'a pu être effectué.

La présente délibération intervient en rectification de cette erreur matérielle.

Par délibération n°06-2022 du 7 avril 2022, le bureau de l'AFR a sollicité de la commune l'incorporation des parcelles cadastrées ZK 32 et ZI 17 au patrimoine de la commune.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'accepter de recevoir dans le patrimoine communal les parcelles cadastrées ZK 32 et ZI 17 ;

D'accepter que la commune en assure la gestion et l'entretien ;

D'autoriser le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

DELIBERATION 23-2022 : AUTORISATION DU CONSEIL AU MAIRE POUR LE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE 14, RUE KREISKER

Le Maire rappelle que par délibération 27-2021 en date du

31 août 2021 le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition du bâtiment situé au 14 rue Kreisker et a autorisé le Maire à présenter des demandes de subventions auprès du Département du Finistère et de la Région Bretagne pour financer les travaux de restructuration de ce bâtiment en vue de favoriser l'installation d'un artisan boulanger.

Le montant estimatif des travaux a été réévalué à 130 000 € HT pour solliciter une subvention dans le cadre du Pacte Finistère 2030, par délibération 01-2022 en date du 12 janvier 2022.

Une esquisse a été produite par le Cabinet AEC pour la restructuration de ce bâtiment.

Les travaux consistent en un premier temps en la restructuration du rez-de-chaussée, la réfection du plancher

Après avis favorable de la commission travaux réunie à ce sujet 29 avril 2022 et après avoir présenté les esquisses,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

De valider les esquisses présentées ;

D'autoriser le Maire à déposer un permis de construire sur la base des esquisses présentées ;

D'autoriser le Maire à solliciter en plus des subventions régionales et départementales déjà présentées, une demande de DETR si le projet est éligible

DELIBERATION 24-2022 : REGULARISATION DE L'ACQUISITION DE LA PARCELLE ZL 309 POUR 1€

Monsieur le Maire rappelle les échanges qui avaient eu lieu entre la commune de Cast et Monsieur FLOC'H propriétaire de la parcelle limitrophe au lotissement Polusson dont les travaux ont été achevés l'année dernière. Il avait été convenu de la cession d'une bande de terrain d'une superficie de 79 m².

Un bornage a été réalisé en 2013 mais aucun acte n'a été pris à l'époque pour régulariser cette cession et il convient aujourd'hui de finaliser la démarche avec Monsieur FLOC'H.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'autoriser l'acquisition de la parcelle ZL 309 d'une surface de 79m² pour 1 € ;

D'autoriser le Maire à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.

DELIBERATION 25-2022 : CONVENTION AVEC LA CCPCP POUR LE VERSEMENT DES FONDS DE CONCOURS CONCERNANT LES AMENAGEMENTS DE LA RUE D'ARGOAT ET L'ACQUISITION DU PRESBYTERE

Par délibérations N°2019-116 et N° 2020-123, le Conseil communautaire avait décidé de l'attribution de fonds de concours à la commune de Cast pour l'accompagner financièrement dans la réalisation de certains de ses projets d'investissement.

Les opérations correspondantes sont désormais intégralement réalisées pour certaines, soit en voie d'être achevées pour d'autres et il convient donc de procé-

der au règlement du solde ou au moins d'un 1er acompte au titre de la participation de l'EPCI et pour ce faire établir une convention entre les parties.

En effet, instaurés par la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, puis précisés par la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, les Fonds de Concours mis en œuvre entre les EPCI et leurs communes membres sont soumis à des règles strictes qu'il convient d'établir et de faire respecter par voie de convention entre les parties.

Les principes fondateurs de ces fonds de concours sont notamment que :

l'EPCI ne peut pas attribuer un Fonds de Concours pour une opération qui entrerait de plein droit dans le périmètre d'une de ses compétences, qu'elle soit rendue obligatoire par la législation en vigueur ou qu'elle relève d'une compétence supplémentaire ou facultative qui lui aurait été transférée par ses communes membres,

qu'ils doivent faire l'objet d'une délibération concordante de la Communauté et de la ou des communes concernées,

ou encore que, dans le financement du projet aidé, la part de la collectivité qui attribue le Fonds de Concours ne peut pas être supérieure à celle de la collectivité qui en bénéficie, après déduction de l'ensemble des subventions ou autres financements extérieurs éventuellement mobilisés.

Pour mémoire, les projets et les montants considérés, sont les suivants :

COM-MUNE	PROJET OU OPERATION	MONTANT HT	PART COM-MUNALE	FONDS DE SECOURS
Cast	Aménagement du centre bourg	532 508.00 €	505 882.46 €	26 625.54€
Cast	Acquisition du Presbytère	65 885.76 €	85 000.00 €	15 000.00€

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'autoriser le Maire à solliciter les fonds de concours relatifs à l'aménagement de la rue d'Argoat et à l'acquisition du presbytère ;

D'autoriser le Maire à signer la convention relative au versement de ces fonds de concours avec la CCPCP

DELIBERATION 26-2022 : ACQUISITION DE LA MAISON AU 1, RUE HENT TY GARD

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de procéder à l'acquisition de la maison située à l'angle des rues Hent Ty Gard et Poul Ar Saf afin de réaliser des modifications sur ce carrefour. Le projet pourrait être de faire l'acquisition de cette maison et de la démolir pour dégager la vue.

Le montant proposé pour l'acquisition est de 44 000 €. Un

premier devis estimatif pour les travaux de démolition et de reconstruction d'un pignon a été établi pour la somme de 19 963,20 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

De ne pas procéder à cette acquisition et de réfléchir à un autre aménagement moins onéreux.

DELIBERATION 27-2022 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU DOJO DU PORZAY POUR LA QUALIFICATION D'UN JUDOKA AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à la commune par la Présidente du Dojo du Porzay par lequel elle sollicite une participation financière dans le cadre de la qualification d'un jeune Castois aux championnats de France de Judo ayant lieu à Ceyrat, dans le Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € au Dojo du Porzay pour financer les frais de participation à ces championnats ;

De verser cette subvention sur présentation de justificatifs de déplacement ou d'hébergement.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES :

Conformément aux dispositions des articles 254 et suivants du code de procédure pénale, il a été procédé au tirage au sort de trois noms sur la liste électorale pour établir la liste départementale des jurés d'assises.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire relate la visite du pumtrack de Lennon qui a eu lieu le samedi 14 mai. Cette visite a permis au Maire de Cast, aux adjoints, aux membres de la commissions jeunesse et aux services techniques d'échanger avec le Maire de Lennon sur cet équipement. Monsieur le Maire remercie d'ailleurs ce dernier pour son accueil chaleureux et ce partage d'expérience. Sur Lennon, le pumtrack est un équipement qui attire une population variée : des enfants en draïenne jusqu'aux anciens en passant par les adolescents adeptes de sports de glisse. La commune de Cast s'engage sur un projet de pumtrack suite à la consultation menée auprès des jeunes de la commune qui avait fait remonter ce souhait.

Frédéric LAMBALLE a interrogé le Maire sur le fait que, lors du vote du budget, avait été évoqué l'achat d'un tractopelle. Or la commune a lancé une consultation pour l'achat d'un tracteur. Monsieur le Maire a expliqué que le fourgon des services techniques avait connu une panne importante et que, de ce fait et le tracteur étant aussi à remplacer dans les années qui viennent, il était plus logique de remplacer le tracteur sur l'exercice 2022 et de prévoir d'ici un an ou deux le remplacement du tractopelle.

Laurence LE BERRE informe le Conseil que la procédure menée par le CCAS pour la mise en place d'une mutuelle solidaire est en cours et que le choix sera arrêté lors de la prochaine réunion du CCAS.

Mutuelle solidaire

Au début de l'année 2022, le CCAS de Cast a sollicité différentes mutuelles afin de proposer aux habitants de la commune des tarifs plus avantageux.

Lors de la réunion du 9 juin 2022, il a analysé les différentes propositions reçues, en comparant les tarifs et les garanties des différentes formules. A l'issue de cette analyse, il a été décidé d'établir une convention à la fois avec AXA mais aussi avec GROUPAMA afin de permettre au plus grand nombre de trouver une offre adaptée à leurs besoins.

La décision a été diffusée à ces deux sociétés qui vont programmer des permanences sur la commune pour présenter leurs contrats. Les jours et horaires de ces permanences seront communiqués par voies de presse et par affichage en mairie dès qu'elles seront connues.

Pour toute information sur ce processus, vous pouvez contacter la mairie au : 02.98.73.54.34

Capture de chats errants

Devant la prolifération des chats errants provoquant des nuisances de salubrité publique et de nombreuses plaintes de riverains à 28 Rue d'Armor ; une campagne de capture de chats errants ou sauvages se déroulera dans ce secteur, du 27 juin au 3 juillet 2022 (semaine 26).

Les cages seront posées par la société Chenil Service. Durant cette campagne il est vivement recommandé aux propriétaires de garder leur animal à l'intérieur de leur propriété.

Initiation graffiti



Depuis fin juin, 2 graffeurs proposent aux jeunes de 11 à 17 ans de participer à la décoration d'un mur au stade.

Si tu aimes le dessin et si tu veux apprendre à peindre à la bombe, tu peux encore participer au projet ! Surveille

les dates des séances sur le panneau "Cast infos" près de la mairie, sur le site internet de la mairie mairie-cast.com

Contact, renseignements : mairie.de.cast@wanadoo.fr ou auprès de Laurence au 06.63.46.90.42. Animation gratuite.

Plan canicule 2022

Dans le cadre du Plan national canicule 2022, la commune de Cast met en œuvre un dispositif de prévention en recueillant l'identité et les coordonnées des personnes âgées et handicapées qui en font la demande afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode caniculaire.

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire en mairie ou le télécharger sur le site internet de la mairie.

Renseignements : 02 98 73 54 34 <http://mairie-cast.com>



INFORMATIONS PRATIQUES

Tourisme - Menez Hom

Avec l'arrivée des beaux jours, re-découvrez le Menez-Hom Atlantique !

La nouvelle édition du **guide découverte** regorge de bonnes adresses : loisirs, restaurations, commerces, il vous accompagne dans la réalisation de toutes vos envies de sorties et de découvertes. Disponible dès à présent dans tous les bureaux de l'office de tourisme, il est également consultable et téléchargeable sur le site internet de l'office de tourisme.

Contact : www.menezhom-atlantique.bzh
02.98.81.27.37 ; retrouvez également l'office de tourisme Menez-Hom Atlantique sur Facebook et Instagram

Transports scolaires

Pour inscrire vos enfants aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Inscriptions en ligne. Date limite : **18 juillet 2022**

(majoration de 30 € appliquée pour toute inscription faite après cette date).

Renseignements : 02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local). <http://breizhgo.bzh>

COVOITURAGE

Le covoiturage, c'est de nombreux Supers Pouvoirs : moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic !

Renseignements :

contact@ehopcovoiturons-nous.fr

Tél. : 02 99 35 10 77

Questgo.fr : la plateforme gratuite pour permettre aux usagers trouver des solutions de covoiturage.



LA VIE DES ECOLES

Ecole Publique

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2022

Qu'il s'agisse d'une première rentrée ou d'un changement d'école, les enfants nés avant le 1er janvier 2021 peuvent encore être inscrits à l'école pour l'année 2022/2023 !

Pour rappel, les enfants nés en 2019 devront faire leur rentrée au mois de



ÉCOLE PUBLIQUE DE CAST
Votre enfant est
né en 2019 ou en 2020 ?
PENSEZ À SON
INSCRIPTION À L'ÉCOLE
Renseignements au
02 98 73 54 34

septembre, qu'ils aient atteint ou non leurs 3 ans.

Les enfants nés en 2020 peuvent faire leur rentrée à différents moments de l'année, en fonction de leur date d'anniversaire et de l'acquisition de la propreté mais il est préférable de réaliser l'inscription dès maintenant.

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école publique sont invités à prendre contact avec Madame Calvar, directrice : ec.0290622U@ac-rennes.fr, 02.98.73.55.95 ou 06.71.25.96.83

JARDINAGE PRINTANIER

Les élèves des classes de CP-CE1 et de CE2-CM1 ont retroussé leurs manches et enfilé leurs gants pour jardiner tous ensemble. Après avoir enlevé les mauvaises herbes des différentes jardinières de l'école, ils ont planté des bulbes offerts par le magasin Point Vert de Plomodiern : dahlias, glaïeuls, anémones, arums et renoncules devraient bientôt embellir la cour.



élèves. Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs, s'engagent à lire les ouvrages qui ont été sélectionnés (5 ou 6 ouvrages selon l'âge), à se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et enfin à voter pour leur livre préféré.

Mais, le Prix des Incorruptibles est aussi un vrai projet citoyen. Un vote officiel, organisé ce lundi 23 mai, a permis aux élèves de découvrir ou redécouvrir le déroulement d'un vote démocratique, avec carte d'électeur, bulletin glissé dans l'urne et émargement. Une approche citoyenne qui vient compléter l'exercice enrichissant de la lecture des différents livres proposés. Le bureau de vote était tenu par les élèves de CM2 qui ont pris leur rôle très au sérieux leur rôle d'assesseur tout en accompagnant les plus jeunes dans la découverte du déroulement d'un vote.



A LA RENCONTRE DES LOUPS

Les deux classes maternelles se sont rendues au Domaine de Menez Meur à Hanvec, le jeudi 2 juin. Le matin, un atelier leur a permis de découvrir le loup. Puis, ils ont pu observer de très près les 4 loups du parc, un mâle et trois femelles.

Après un pique-nique bien apprécié, ils ont poursuivi leur découverte de la faune sauvage et domestique en évoluant dans les belles allées du domaine.

En classe, ils continueront leur travail sur les émotions et notamment la peur. Ils reparleront alors du loup qui ne les a finalement pas impressionnés.



LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Cette année encore tous les élèves de l'école publique ont participé au prix des incorruptibles (33e prix cette année) organisé par l'association Les Incorruptibles. Ce prix national a pour objectif de susciter l'envie et le désir de lire chez les

● Ecole Notre Dame

Les CE CM courent pour AKA

Jeudi 12 juin, les élèves de CE CM se sont rendus à St Louis à Châteaulin pour courir pour l'association AKA. Avec l'ensemble des élèves des autres écoles du secteur, nous étions près de 800 enfants. Plus de 6 200€ ont été récoltés pour l'Association Kenskoazell Afrika, qui œuvre pour l'éducation des enfants par la pratique sportive en Côte d'Ivoire et au Sénégal.



A la découverte du ruisseau

C'est sous le soleil que l'ensemble des élèves de l'école se sont rendus au ruisseau de Kerharo. Nous avons observé les petits habitants du lavoir ainsi que la végétation. C'est avec joie que les enfants ont pris le temps de l'observation et d'être attentifs à la nature.



Ci-dessus : Rallye lecture CM2/6ème

Rentrée 2022/2023

A la fin de l'année scolaire, Béatrice LE FLOCH, enseignante en classe de maternelle/CP fera valoir ses droits à la retraite. Clémentine LE LAY, enseignante en classe CE/CM et chef d'établissement, quittera l'école Notre Dame pour rejoindre une nouvelle école.

A la rentrée de septembre, l'école sera organisée en multisite. C'est Hervé GUEGUEN, chef d'établissement de l'école Notre Dame du Menez Hom de Plomodiern qui prendra la direction de l'école Notre Dame de Cast en plus de celle de Plomodiern. Il viendra enseigner à CAST en classe de CE/CM.

Informations et inscriptions

Les inscriptions pour l'année scolaire prochaine sont toujours possibles. Vous pouvez nous contacter par mail, à l'adresse : ecolend@wanadoo.fr ou par téléphone au **02.98.73.56.79**.

L'équipe enseignante reste à votre disposition pour vous faire découvrir l'école et son organisation.

A l'approche des congés d'été, Clémentine LE LAY sera présente sur l'école du 7 au 12 juillet de 9h à 12h.

Rallye-lecture CM2/6ème

Les CM2 se sont rendus au collège St Louis de Châteaulin pour participer au rallye lecture CM2/6ème. Depuis les vacances de la Toussaint, les CM2 des écoles de Plonévez Porzay, Plomodiern, Hanvec, Châteaulin et Cast et les 6èmes de Saint Louis ont lu 10 livres, à partir desquels ils ont créé différentes énigmes. Durant la matinée de ce rallye, les groupes ont répondu à un maximum d'énigmes afin de récolter le plus de points possibles.

C'est avec une grande joie que les CM2 de l'école Notre Dame de CAST faisaient partie du groupe vainqueur !



LA VIE ASSOCIATIVE



Forum des associations

Retrouvez les représentants des associations castoises au forum des associations le samedi 3 septembre 2022. Vous pourrez découvrir toutes les activités proposées et vous inscrire à celles-ci.

Votre association souhaite être présente au forum ? Inscrivez-vous dès à présent pour réserver votre stand (préciser le nombre de tables et chaises réservés).



Contact : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Tél. 02.98.73.54.34

Samedi 3 septembre 2022 : 10 à 12 h 30
entrée libre et gratuite

Dojo du Porzay Nevet

Week-end d'excellence : le week-end du 14 et 15 mai 2022 se sont déroulées A Quimperlé plusieurs compétitions :
 Gwendal ROUDAUT fini 3ème de la coupe régionale des ceintures de couleurs en -90 kg + 20points pour sa ceinture noire.
 Babeth LIGEN finit 2eme de la coupe régionale des ceintures de couleurs en -57kg + 20 points pour sa ceinture noire.
 Gladys TACONNE termine 3eme du critérium régional benjamin en -40kg .
 Yann LOZACH marque 10 points également en -66kg lors de la coupe régionale des ceintures de couleurs.
 Félicitations à tous !



Racing Cast Porzay



En juin, la saison des tournois bat son plein.
 Dimanche 5 juin, le RCP a participé au tournoi de Trégunc sous un très beau soleil.
 Nous étions en nombre, il y avait une équipe U9, une équipe U11 et une équipe U13.
 Très belle 5e place des U9.

C'était aussi l'occasion de partager des moments avec Stéphane Guivarc'h, champion du monde 1998.
 Les enfants ont eu le droit à une dédicace sur leur gourde, sur une chaussure...

APE

Cette journée du 22 mai a été un vrai succès.
 Les parents étaient présents et les enfants se sont bien amusés. Nous souhaiterions remercier l'ensemble des parents pour leur aide précieuse.
 Merci à Bruno Hascoët pour sa participation.
 Merci au club des boulistes de Cast.
 Merci à la commune pour sa confiance.
 Certains parents nous ont même confié s'être retrouvés quelques années en arrière comme à l'époque des grandes kermesses.
 Nous ne manquerons pas de réitérer l'année prochaine.



BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT

HORAIRES D'ETE

Juillet-août

mardi de 10h à 12h

samedi de 10h à 12h

<https://www.bibliotheque-cast.fr/>

Groupe de marche

*« Il n'y a pas de randonnée programmée en juillet et août.
 La programmation reprendra début septembre. Bonnes vacances à vous tous. MTR »*

Agenda

(calendrier prévisionnel, sous réserve de modifications)

Juillet

Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 : Cast En scène

Mercredi 13 : fest-noz - Danse Bretonne Loisir

Septembre

Samedi 3 : forum des associations

Dimanche 4 : assemblée générale - société de Chasse

Samedi 10, dimanche 11 : fêtes de Cast - Comité d'animation

Samedi 24 : repas du CCAS

Dimanche 25 : Cast Hell Trail - Elan du Porzay

Octobre

Mercredi 12 : assemblée générale - FNACA